

Pauvreté à dessein : aspects économiques de la discrimination au Tibet **Sommaire**

Introduction

La question du Tibet fait l'objet d'un débat intense, la polémique portant principalement sur l'autonomie politique ainsi que sur les violations des droits civils, politiques et culturels. En dépit des abus manifestes dans ces domaines, le gouvernement chinois prétend jouer un rôle important au Tibet sur le plan économique en matière de développement et de bien-être social. Il soutient avoir contribué à la transition à long terme d'une région arriérée vers une économie mondiale moderne et avoir placé les Tibétains sur pied d'égalité avec les autres citoyens chinois. Il s'attend à ce que la communauté internationale tolère les violations des droits de l'homme en contrepartie des bienfaits de ses stratégies économiques. Cela suppose cependant que le rôle économique de l'état chinois au Tibet est bénéfique pour les Tibétains.

Ce que montre le document *Pauvreté à dessein : aspects économiques de la discrimination au Tibet*, c'est que malgré l'engagement de la Chine de respecter la Déclaration sur le droit au développement des Nations unies, les statistiques gouvernementales révèlent une nette tendance à la marginalisation des Tibétains de souche au sein de l'économie, que ce soit au niveau national ou dans la Région autonome du Tibet (RAT).

Économie tibétaine à la fin du millénaire

La plupart des Tibétains de la RAT vivent dans des zones rurales alors que la plupart des immigrants et des fonctionnaires chinois résident à l'intérieur ou à proximité de centres urbains. Il est donc possible de mettre en évidence les différences entre la plupart des Tibétains et l'élite chinoise-Hui-tibétaine en comparant les statistiques sur les zones rurales et les zones urbaines. La comparaison des statistiques des années 90 montre notamment le degré d'inégalité dans la RAT.

Le revenu du Tibétain moyen a stagné en dépit de la croissance rapide des économies tibétaine et chinoise. De plus, après avoir chuté au début des années 90, son pouvoir d'achat réel n'était revenu en 2000 qu'au niveau de 1990. En 1998, les revenus des zones rurales de la RAT étaient tombés au plus bas niveau de toutes les zones rurales de Chine. En revanche, les revenus des foyers de citadins ont toujours dépassé la moyenne nationale, ce qui illustre l'une des plus fortes inégalités entre zones rurales et zones urbaines en Chine.

La hausse spectaculaire des revenus des citadins reflète en partie l'afflux de migrants chinois dans la RAT et les avantages financiers qu'ils reçoivent. Au nombre des mesures incitatives visant à encourager l'immigration de travailleurs chinois qualifiés figurent l'octroi de salaires

nettement plus élevés, ainsi que les exonérations d'impôts et de frais de scolarité. Même dans les zones urbaines, les inégalités paraissent marquées entre les foyers de citoyens cadres et non cadres. En outre, la croissance économique de la RAT se concentre presque exclusivement dans les secteurs secondaire (industries) et tertiaire (services) des zones urbaines. Pour la plupart des Tibétains, qui vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage (secteur primaire), l'économie stagne.

La structure économique de la RAT présente deux caractéristiques frappantes par rapport au reste de la Chine : le secteur tertiaire, qui comprend les services administratifs gouvernementaux et la sécurité publique, est anormalement développé et domine l'économie provinciale, alors que le secteur secondaire est anormalement restreint, concentré dans les centres urbains, détenu par l'état et axé sur la construction. En conséquence, l'économie tibétaine se caractérise par un secteur tertiaire dominé par les Chinois, fort peu relié aux activités productives, qui se superpose à l'économie tibétaine agraire et non industrielle.

Les indicateurs de développement humain de la RAT sont bien inférieurs à ceux des autres provinces de la Chine. En particulier, les statistiques sur l'éducation montrent clairement que l'éducation est négligée dans les zones rurales au niveau primaire et secondaire. Ce facteur a des répercussions importantes sur le marché de l'emploi, le faible niveau d'études du Tibétain moyen rendant très difficile l'accès à des emplois qualifiés dans des centres urbains. Ceci a, en retour, engendré un fort sentiment d'aliénation au sein de la population tibétaine et entraîné la résurgence des flux de réfugiés tibétains dans les années 90.

Mise en perspective du développement tibétain : racines de la pauvreté au Tibet

Le Tibet historique était caractérisé par la prédominance des institutions monastiques dans la société et l'économie. Les six mille monastères, petits et grands, éparpillés dans les zones tibétaines servaient d'institutions financières, offrant aux petits paysans des micro-crédits caractérisés par de faibles taux de non remboursement. Ils finançaient également des entreprises de négoce et les activités du gouvernement à Lhassa ainsi que divers services en matière de bien-être social.

La fermeture, l'expropriation et, finalement, la destruction de la grande majorité des établissements monastiques durant la période qui a précédé la Révolution culturelle ont complètement sapé la base financière de l'économie tibétaine. Elles ont causé des ravages dans les secteurs économiques tributaires de ce financement, notamment l'agriculture et le négoce, et empêché la population indigène de décider au niveau local du développement de la région, cimentant ainsi la dépendance du Tibet vis-à-vis de l'état chinois.

Par la suite, de la stratégie maoïste de redistribution régionale à l'approche réformiste post-Mao fondée sur l'avantage comparatif, l'intervention de l'état chinois dans le développement

des régions tibétaines a entraîné la paupérisation de la population. Alors que dans les zones rurales du reste de la Chine l'industrialisation et la diversification des activités contribuaient à réduire la pauvreté dans les années 80 et 90, l'industrie est pratiquement inexistante dans les zones rurales de la RAT. Le manque de débouchés hors du secteur agricole qui en a résulté empêche les Tibétains des zones rurales de relever les défis actuels comme la dégradation du sol, la baisse des biens fonciers par habitant et la chute des prix des denrées de base.

Entrée dans le nouveau millénaire : stratégie de développement de l'ouest, aide et OMC

Le gouvernement chinois encourage actuellement la participation de pays étrangers à des projets de développement de la RAT. Cependant, les agences et les gouvernements qui y participent, dont le Canada, négligent souvent les ramifications socio-économiques plus larges de leur engagement et la spécificité des difficultés économiques que connaissent les Tibétains à l'intérieur de la Chine. Cette négligence risque de renforcer les éléments structurels qui contribuent à l'appauvrissement des Tibétains. En outre, les obligations de la Chine en matière de respect des droits de l'homme ainsi que celles des agences de financement ou des gouvernements étrangers ne sont pas prises en compte.

La stratégie de développement de l'ouest de la Chine annoncée en 1999 a été présentée comme un moyen de réduire la pauvreté et les disparités des régions occidentales. En pratique toutefois, cette stratégie amplifie les stratégies de développement régional fondées sur l'avantage comparatif et renforce les liens entre sécurité et politique économique. Dans le cadre de cette stratégie sont définis quatre pôles prioritaires de développement : la construction d'une infrastructure de transport et de communications inter-régionale à large échelle, le développement d'industries liées à l'énergie et aux ressources naturelles, la construction de l'infrastructure nécessaire au transfert des ressources de l'ouest vers l'est; et la construction d'une infrastructure axée sur les besoins locaux. Alors que, dans les trois premiers cas, les projets avancent grâce à l'abondance de fonds du gouvernement central et à l'importante participation internationale, le financement de l'infrastructure axée sur les besoins locaux ne reçoit pas autant d'attention en dépit des déclarations officielles. Et pourtant, les investissements dans l'éducation primaire et secondaire, les routes secondaires des zones rurales ou l'irrigation hors des systèmes en place dans les vallées principales, revêtent une importance critique pour la majorité des Tibétains des régions rurales.

L'admission de la Chine à l'OMC aura des répercussions dramatiques dans tout le pays, même si l'emphase des négociations est surtout mise sur l'intégration de la zone côtière plutôt que sur les répercussions sur le développement des régions de l'ouest et des zones périphériques. L'entente établissant l'admission de la Chine ne contient pas de clauses particulières visant à atténuer les répercussions sur les régions pauvres de l'ouest ou à aider

ces régions à élaborer des politiques transitoires en vue de soutenir le développement local. À ce titre, l'entrée dans l'OMC aura probablement pour effet de renforcer l'orientation sous-tendant la politique chinoise en matière de développement de l'ouest et pour conséquence d'exacerber les déséquilibres régionaux. Par exemple, les tarifs douaniers des céréales baisseront de façon spectaculaire, ce qui risque de faire grandement chuter les revenus ruraux, surtout ceux liés à l'orge, la principale céréale du Tibet. Dans le même temps, les réductions des subventions agricoles exigées par l'OMC limiteront le soutien apporté par le gouvernement aux fermiers pauvres, en dépit de la détérioration des revenus, tout en ouvrant les marchés locaux à des produits agricoles bon marché et subventionnés en provenance de pays développés.

Conclusion

Il ressort de la présente analyse des statistiques récentes sur la Région autonome du Tibet (RAT) que cette région périphérique, distincte sur le plan ethnique, est cependant exploitée et contrôlée par Beijing. Cette analyse montre que la politique gouvernementale renforce la pauvreté, l'inégalité et le sous-développement du Tibet. Les stratégies économiques actuelles, ostensiblement présentées par le gouvernement comme étant conçues pour tirer les Tibétains de la pauvreté, sont faussées à la base dans la mesure où elles ne prennent pas en compte les causes sous-jacentes de la pauvreté dans la région. En revanche, toute approche prenant en compte le bien-être du Tibétain moyen devrait :

- privilégier un modèle de développement régional intensif plutôt qu'extensif ;
- inclure des stratégies favorisant le développement des qualifications de la population indigène ;
- développer les industries rurales non agricoles ;
- relier les activités agricoles et non agricoles au niveau local ;
- accorder la priorité au développement rapide d'une infrastructure et de services à faible coût axés sur les besoins locaux.

Or, de telles stratégies sont inexistantes au Tibet et les Tibétains ne tirent aucun profit du développement, ce qui constitue une nette violation de leur droit au développement. Étant donné les engagements officiels pris tant par la Chine que par la communauté internationale envers le droit au développement, les principes régissant ce droit devraient constituer la pierre angulaire de l'aide internationale et des relations commerciales avec le Tibet. Sinon, le peuple tibétain continuera de s'appauvrir et de souffrir de plus en plus durement du régime discriminatoire de la Chine.

.....

Pauvreté à dessein : aspects économiques de la discrimination au Tibet a été rédigé par Andrew Fischer et est publié par le Comité Canada Tibet, <http://www.tibet.ca> (août 2002)

Des exemplaires du rapport intégral peuvent être obtenus au prix de 8 \$ CAN auprès du Bureau national du CCT. Pour les envois à l'étranger, le prix est de 8 \$ US (pour le supplément de frais d'expédition).

Comité Canada Tibet
4675, rue Coolbrook
Montréal, Québec
Canada H3X 2K7